

**Commune de la Chapelle Chaussée**

Canton de Bécherel

Arrondissement de Rennes

**Extrait du registre des délibérations de la commune de la Chapelle Chaussée  
du 5 février 2015**

**Le cinq février deux mille quinze** à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur PINAULT Pascal, Maire.

Etaient présents : Ms PICHOUX – BUAN – Mmes LESAGE- GORIAUX (Adjoints) Mme GOUDE VENIEN- DE LA VILLEON – NOURRISSON – REBILLARD- Ms GLOAGUEN – REMONTE

Absents excusés : Mme MAURY A. –Mme BOSSARD JAQUET – M. RIALLAND- M. MOUCHOUX REBILLARD M.

Date de la convocation : 29 janvier 2015

Mme MAURY Alexandra donne procuration à Mme LESAGE Carine  
M. RIALLAND Nicolas donne procuration à Mme GOUDE VENIEN Laure  
M. MOUCHOUX REBILLARD donne procuration à M. PICHOUX Patrick  
Mme BOSSARD JAQUET donne procuration à M. PINAULT Pascal

**Délibération N° 2015-02-01**

**Approbation du dernier compte-rendu du 12 janvier 2015**

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance du 12 JANVIER 2015 à se prononcer sur la rédaction du compte-rendu des délibérations de la réunion.

A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la séance adoptent la rédaction de la séance du 12 JANVIER 2015.

**Délibération N° 2015-02-02**

**Nomination du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire propose la nomination de M. GLOAGUEN Frédéric, secrétaire de séance.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal accepte la nomination de M. GLOAGUEN Frédéric secrétaire de séance.

**Délibération N° 2015-02-03**  
**RESULTAT APPEL A CANDIDATURE MAITRISE D'ŒUVRE**  
**RESTRUCTURATION ECOLE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel à candidature de maîtrise d'œuvre a été lancé dans le cadre de travaux de restructuration de l'école publique.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 février 2015 afin de procéder à l'ouverture des plis.

Quatre cabinets ont répondu à l'appel à candidature.

La commission a retenu le cabinet TRICOT ARCHITECTURE de Louvigné du Désert pour le marché de maîtrise d'œuvre.

Les critères de sélection étaient les suivants : l'ensemble des documents fournis, les valeurs techniques, la capacité, la méthodologie, les motivations, les délais de travaux,, les justifications des coûts de la prestation. Le cabinet Tricot a obtenu le nombre de points maximum soit 86 points.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité :

Retient le cabinet TRICOT ARCHITECTURE de Louvigné du Désert au taux de 7% de rémunération sur la base estimative HT de 342 000 € soit 23 940 € HT à laquelle s'ajoute la mission complémentaire : descriptif quantitatif des ouvrages de 2 000 €.

**Délibération N° 2015-02-04**  
**CENTRE DE GESTION AVENANT**

Le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale assure certaines missions facultatives régulières : traitement paie, médecine préventive, inspection conditions de travail, contrat d'assurance risques statutaires, service inter-collectivités territoriales, la tenue des listes électorales

Et des missions ponctuelles : retraite, le conseil en organisation, l'accompagnement des collectivités dans la dématérialisation, conseil en recrutement, en mobilité des agents, remplacement et renfort, portage des contrats, formation comité technique, CHSCT, réalisation D.U., prévention en matière d'hygiène et sécurité, gestion dossiers de carrières, conseil masse salariale ...

Une nouvelle convention concernant ces missions est proposée

Après délibération :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle convention générale d'utilisation des missions facultatives du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine.

Donne pouvoir au Maire pour signer la convention entre le centre de gestion et la commune.

**Délibération N° 2015-02-05**  
**PARKING RUE DU LAVOIR effacement des réseaux**

Le Syndicat Départemental d'Electrification va a été sollicité pour estimer le coût de l'effacement des réseaux de la rue du Lavoir.

Une demande de modification du parking devant le sentier des écoliers afin d'esquisser les places de stationnement en épis est présentée mais n'est pas satisfaisante.  
L'entreprise Juet va procéder à un empiérement provisoire du parking dans l'attente des travaux à réaliser.

<b>Cession de terrain « le Goulou » REBILLARD Jean François</b>
---

Mme REBILLARD Valérie intéressée par l'affaire se retire de la séance.

Une demande d'achat d'un chemin desservant la ferme de M et Mme REBILLARD est présentée. L'exploitant agricole souhaite acquérir ce chemin afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment agricole. Le PLU impose un recul de 10 m d'un chemin communal, cet achat permettra l'agrandissement projeté au delà de ces 10 mètres.

Il est proposé la cession de la partie du chemin située entre la maison d'habitation, le bâtiment agricole et la parcelle 416.

Après délibération le Conseil Municipal est appelé à voter.

Nombre de votants : 10 votants et 4 procurations

Pour le projet de cession partielle du chemin 13 voix pour, une abstention

Du fait des résultats une enquête publique va être lancée avant validation en conseil municipal de cette cession partielle.

### **Questions diverses**

#### Règlement de la bibliothèque municipale

Nicolas Léger, responsable de la bibliothèque souhaite qu'une nouvelle délibération soit prise afin que le règlement soit approuvé par la nouvelle municipalité.

Le règlement sera transmis au conseil municipal et revu lors d'une prochaine réunion de conseil.

#### Réunion du comice agricole

La réunion de bilan du comice agricole aura lieu le 20 février 2015 à 20h30.

La liste des bénévoles à inviter est à faire avant de lancer les invitations.

#### Plan Communal de Déplacement (PCD)

Une réunion aura lieu le 27 février à 19h30 en présence des membres de la population par secteurs géographiques, intéressés par cette commission.

Une demande de radar pédagogique va être faite auprès de la prévention routière.

#### Festival de Brocéliande

Une nouvelle demande de subvention va être présentée pour une animation sur la commune du 16 au 19 juillet 2015.

Cette date n'est pas intéressante pour la commune, il faudrait leur proposer d'intervenir à l'occasion de la fête du patrimoine en septembre. Si cette date ne leur convenait pas la subvention ne sera pas accordée.

#### Association « Tournesol » de Romillé

L'association propose une animation dans le cadre de « Festival au coin de ma rue » le 6 septembre 2015. Le coût du spectacle est de l'ordre de 1 000 €. Le Conseil municipal ne souhaite pas adhérer à ce projet cette année.

#### Terrain « le Petit Clos » famille Adam

M le Maire a constaté que le terrain appartenant à M et Mme ADAM a été labouré et remis en état pour semble-t-il accueillir une caravane. Le terrain étant situé en zone agricole, répertorié zone humide, secteur archéologique et à proximité des Bâtiments de France. Un courrier a été transmis aux propriétaires pour leur signifier l'interdiction de travaux sur ce terrain.

#### Bilan de la distribution de l'écho

Les retours sont satisfaisants de cette distribution de l'écho par les conseillers municipaux. Les demandes des habitants sont : le problème de connexion ADSL, de réseau mobile, la vitesse en agglomération.

#### Le logo

Le logo finalisé a été validé par la commission communication.

Il va maintenant être utilisé dans le bandeau de l'écho, les papiers à entête.

#### Garage CLASS

Le garage va fermé et peut-être repris par deux entreprises.

#### Sinistre école publique

Des devis ont été réalisés pour la remise en état de l'école suite au sinistre survenu.

L'assurance Groupama doit se prononcer sur la prise en charge des travaux avant de lancer les travaux.

Commission voirie : elle est fixée au lundi 23 février de 13h30 à 17h30

Commission budget : le 23 février à 20h00

Commission écho mardi 17 février à 19h30

Commission association sports : le jeudi 19 février à 20h00

La remise des plaques de numéros aura lieu le samedi 7 mars à 10h00 en présence de la poste.

L'APE est favorable à la prise en charge de la rénovation de la structure de l'école publique.

Commission Enfance réunion le 13 mars à 20H00

Conseil Municipal le 02 mars à 20h30 pour le vote du compte administratif

Conseil Municipal le 23 mars : vote du budget primitif 2015.